Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Association et politqiue

Par pierreo

Bonjour,

Je me permets de solliciter votre aide, nous sommes une association 1901 créée en début d'année dont l'objet est la défense d'un service public menacé.
Le conseil d'administration est composé de 10 personnes, dont 3 co-présidents.

Dans nos statuts, il y a point particulier qui est un peu le socle de notre association, à savoir que nous sommes apartisan et non politisé.

La semaine dernière un des 3 co-présidents a déclaré sa candidature aux élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin prochain ce qui mets le coprésident (également porte-parole) dans une situation délicate (mais choisie), quant à l'association on craint que cela nous porte préjudice. Il en va de la « réputation apartisane » et citoyenne de l'association qui est mise à mal. Puisque dorénavant le porte-parole co-président est étiqueté politiquement (sans être élu à ce jour bien sûr). Cela est inacceptable.

Comment devons-nous agir ? Sachant que nous considérons que le droit à chacun de se représenter à des élections républicaines ou syndicale représente un droit fondamental de notre démocratie, nous ne pouvons l'interdire.

Merci pour votre retour